

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**

**Séance du 3 avril 2026**

Nombre de Membres	
En exercice :	23
Présents au Conseil :	21
Ayant pris part au vote :	23
Ayant donné procuration :	2

*L'an deux mille vingt-six et le trois avril à dix-neuf heures trente.*

*Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.*

Date de la convocation
30/03/2026

*Présents : Guillaume Bouhin, Jessica Boulcourt, Emmanuel Bouriot, David Côte, Isabelle Cuenot, David Dayet, Marie Destaing, Pascale Fumey, Christophe Garnier, Delphine Garnier, Jean-Pierre Gurtner, Olivier Marlot, Christophe Michel, Norbert Pécot, Philippe Prévalet, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Marion Spataro, Mounia Tomaszewski, Sonia Vieille, Isabelle Vinai.*

*Procurations : Vanessa Brughera à Nathalie Sievert, Jean de la Rochefoucauld à Marc Saulnier*

*Secrétaire de séance : Jean-Pierre Gurtner.*

*Le Maire déclare la séance ouverte.*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.*

**Délibération n° 2026.04.026**

**OBJET : Placements en compte à terme.**

Monsieur le Maire explique que la commune souhaite de nouveau contracter un compte à terme d'une durée de 3 mois pour un montant de 757 000€, fonds provenant d'aliénation d'éléments du patrimoine cédés tels que la mairie/école de Labergement-du-Navois pour un montant de 90 000€, les gîtes ruraux pour 191 000€, le bâtiment La Sapinière pour 225 000€ et le bâtiment de l'ancienne trésorerie pour 251 200€.

Le Maire précise que le taux de rémunération sera connu au moment de l'ouverture du compte à terme effectuée par la direction générale des finances publiques.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- Se prononcent favorables à la souscription d'un compte à terme de 757 000€ pour une durée de 3 mois, provenant de la cession des biens immobiliers précisés plus haut ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 025-200068401-20260403-2026_04_026-DE



Le Maire,  
Marc SAULNIER.